

République Française
Département du Lot
Arrondissement : GOURDON
COMMUNE DE LAVERGNE

Sous-Préfecture de Gourdon (Lot)
 Date de réception de l'AR: 13/03/2024
 046-214601650-20240311-DE_2024_07-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 mars 2024

Date de la convocation :

04/03/2024

Date affichage : 04/03/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le onze mars à 18 h 15, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Thierry BOUSSAC, Adjoint au Maire.

Présents : Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Jean-Louis RIGOUSTE, Céline SER

Délibération N° :

DE_2024_07

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : SCE ASST - AFFECTATION DU RESULTAT CA 2023 -

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, hors de la présence de Monsieur Didier BES, Maire, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Thierry BOUSSAC, Adjoint au Maire :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :**excédent de 5 612.65**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	4 438.01
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	1 174.64
Résultat cumulé au 31/12/2023	5 612.65
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	
5 612.65	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	5 612.65
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de 2 mois à compter de la date de son caractère exécutoire

Ainsi fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

L'Adjoint au Maire,
Thierry BOUSSAC

The image shows a circular blue official stamp of the 'MAIRIE DE LAVERDUN' in the Lot department (46). The stamp features a central emblem with a figure holding a staff and a sunburst, surrounded by the text 'MAIRIE DE LAVERDUN' and '46 (LOT)'. A large, dark, handwritten signature is written over the stamp.